



Le soleil de la piscine fait-il de l'ombre à la cuisine ?

Si les déclarations dans les médias ou en off des fabricants de cuisines ont traduit en mots les maux chiffrés de la conjoncture, il serait exagéré, pour filer des métaphores sensationnalistes, de dire que le marché français a plongé en 2024 et pris l'eau au premier semestre. Mais lorsqu'il s'agit de comparer avec celui de la piscine, l'une de ses concurrentes les plus frontales en termes de budgets et de ressort d'achat, force est de constater que cette dernière n'a pas attendu l'été pour voir le soleil briller, contrastant avec le ciel nuageux ou brumeux de la cuisine.

Savez-vous ce qu'est un marronnier dans le jargon journalistique ? C'est un sujet qui revient inévitablement à chaque saison ou période précise de l'année ; par exemple, les huîtres, le foie gras ou les buches à Noël, les chocolats à Pâques, ou encore les barbecues à l'approche de l'été. La piscine pourrait aussi le devenir aux beaux jours. Pas la municipale, mais celle que les particuliers achètent et font installer dans leur jardin ou sur leur terrasse. Nous devrions employer le pluriel, non qu'en trouve plusieurs dans les mêmes jardins mais parce qu'elle se sont multipliées sur le territoire français. Il pourrait paraître étonnant, voire déplacé, d'aborder le sujet dans Culture Cuisine. Il n'en est rien, car si notre magazine revendique la nécessité de traiter de thèmes transversaux pour mieux comprendre les évolutions sociologiques et économiques dans lesquelles le marché de la cuisine se définit, le dynamisme commercial de la piscine familiale a un rapport - et même un impact - direct sur le marché de la cuisine domestique. En effet, la piscine est l'une de ses concurrentes les plus frontales, en termes de budgets équivalents dans les différentes hauteurs de gamme proposées par des spécialistes de même suffixe (piscinistes et cuisinistes), comme dans le domaine du ressort d'achat, visant à améliorer son cadre de vie, même s'il existe des nuances, soulignées à la fin de cet article. On pourrait ainsi détourner l'adage « Quand le bâtiment va, tout va » en « Quand la piscine va, la cuisine va moins bien ». Ne disposant pas de portefeuille extensible, les particuliers doivent faire des choix, surtout en période de crise socioéconomique ou d'inflation, et lorsqu'il s'agit d'investissements importants et engageants en financement et durée d'usage. Or, le *Figaro*

Immobilier consacrait récemment un article (à lire [ici](#)) expliquant que « *la France est à la pointe sur le marché des piscines familiales, qui fêtent leurs 60 ans et sont devenues un vrai phénomène de société.* » Et de donner des « *chiffres qui illustrent la déferlante de piscines dans les jardins des Français* » : notre pays



compte 3,6 millions de piscines privées, soit une pour 20 habitants, selon la Fédération des professionnels du secteur. Des données à mettre en regard avec celles enregistrées il y a 25 ans : 685 000 bassins aquatiques, soit un pour environ 80 habitants. Et le contraste est saisissant en remontant à 60 ans, lorsque l'Hexagone en comptait moins de 1500. L'article de notre confrère note que 90% des piscines étaient enterrées dans les années 1990, alors que les proportions donnent aujourd'hui un léger avantage (52 %) aux piscines hors-sol.

Si, en cuisine équipée, l'Allemagne est le premier marché d'Europe, elle est classée troisième dans celui des piscines enterrées (770 000), devant l'Italie (700 000) mais derrière l'Espagne (1,3 million) et la France (1,73 million), championne du continent et qui, plus remarquable encore, décroche la médaille de bronze à l'échelle mondiale, certes très loin derrière les États-Unis (8,5 millions) et le Brésil (3,4 millions), mais ces pays sont respectivement 5 fois et 3 fois plus peuplés. De fait, il y a en France autant de piscines enterrées par habitant qu'aux États-Unis et plus qu'au Brésil.

Si le secteur de la piscine est plus dynamique que celui de la cuisine, les deux partagent une double évolution similaire : primo, la réduction de la taille des installations depuis 1991 (en raison de terrains plus petits pour la piscine et de surfaces habitables également réduites, surtout en ville, pour la cuisine) ; secundo, des installations mieux équipées, les propriétaires de piscines ne lésinant pas sur les moyens pour les entretenir avec des robots de nettoyage des bassins (taux d'équipements de 81% en 2022 contre 54% en 2006), des chauffages ou pompes à chaleur (+24,7 %) et des cabanons ou pool-houses (+23,6%). Pour la cuisine, cela se traduit par davantage d'appareils de petit-électroménager de confort (cf. le bilan 2024 du Gifam) et de solutions ergonomiques intégrées.

La piscine se révèle être aussi un bon investissement à long terme et qui dépasse ses agréments d'usage. En juin 2022, le même *Figaro Immobilier* révélait en effet qu'elle fait augmenter le prix d'une maison de 12,7 % dans une station balnéaire et de 16% en France, en moyenne. Il n'est pas certain qu'il en soit de même de la cuisine équipée, en raison de sa démocratisation qui l'a rendue présente dans la plupart des foyers français, banalisant ainsi sa possession. Cette évolution a été encouragée par la diminution du panier moyen au cours des trois dernières décennies, produite avec le succès d'Ikea et le développement des enseignes spécialistes appliquant une politique revendiquée de prix bas (SoCoo'c, Cuisinella, Cuisine Plus, Eco Cuisine, etc.), puis accrue avec l'essor de l'offre dans les GSB (Castorama, L'Entrepôt du bricolage, Brico Dépôt dont les modèles sont proposés de 289 à 549 euros !). Ce qui permet à un équipement domestique de se muer en vecteur de plus-value immobilière est sa dimension statutaire. Force est de constater la cuisine équipée l'a perdue, à l'exception des marques haut de gamme ou perçues comme tel, qui sont l'apanage de certains fabricants allemands ou italiens.

Jérôme Alberola